

Allocution de M. Ny Toky ANDRIAMANJATO

**Chargé d'affaires ai, Délégué permanent adjoint de Madagascar auprès de l'UNESCO
Représentant S.E.M Régis MANORO, Ministre de l'Education Nationale**

Congrès mondial 2012 sur les ressources éducatives libres (REL)

UNESCO (Paris), 20 juin 2012

Mesdames et Messieurs les Ministres,
Messieurs les Sous-directeurs généraux,
Excellences, Mesdames et Messieurs,

J'ai l'honneur, en ma qualité de Chargé d'affaires de Madagascar auprès de l'UNESCO, de vous présenter les excuses de Son Excellence Monsieur MANORO Régis, Ministre de l'Education Nationale malgache qui, pour des raisons indépendantes de sa volonté, ne peut pas participer aux travaux de ce Congrès mondial 2012 des ressources éducatives libres, et transmets aux organisateurs et aux congressistes ici présents ses vœux de succès et de réussites les plus sincères.

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Madagascar attache beaucoup d'importance aux Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication.

Depuis deux années, le Ministère de l'Education Nationale malgache met en œuvre une politique de promotion et de vulgarisation des TIC dans les établissements scolaires. Le programme TIC vise à améliorer, d'un côté, la gestion de l'administration du système éducatif et, de l'autre, à améliorer la qualité de l'Education, notamment la formation des Enseignants, l'apprentissage et enseignement des élèves par l'intégration des nouvelles technologies. Pour ce faire, des centres de ressources TIC ont été créés et mis en place dans les lycées publics d'enseignement général par le biais des dotations d'ordinateurs. Une bibliothèque numérique sur les disciplines de Mathématiques, de Physique-Chimie, de Science de la Vie et de la Terre, d'Anglais et de Français a été développée par une équipe spécialisée à partir des ressources numériques pédagogiques libres sur le réseau Internet, pour les enseignants et les élèves des lycées. Cette bibliothèque numérique est prête à être dispatchée dans toute l'île cette année 2012.

Dans le cadre du Protocole d'accord signé avec « le Programme SANKORE » (<http://sankore.org/fr>) initié par la Délégation interministérielle à l'Education Numérique en Afrique (DIENA) du Gouvernement français, le Ministère de l'Education Nationale malgache s'est vu doté de centaines de kits SANKORE. Chaque kit, composé d'un ordinateur, d'un rétroprojecteur et d'un détecteur de mouvement, transforme une simple salle de classe en classe numérique car il permet de changer un simple mur peint en blanc en tableau numérique interactif. L'ordinateur contient des bases de données et des ressources éducatives libres que les enseignants peuvent utiliser, copier, adapter selon leurs besoins. Ils peuvent aussi enregistrer et par la suite partager les fruits de leurs recherches et approches pédagogiques. Le programme SANKORE, malgré sa pertinence et son efficacité dans le cadre de l'alphabétisation et la formation professionnelle, reste bridé par la présence obligatoire d'un réseau de distribution électrique et des infrastructures d'accueil.

Madagascar exprime alors le souhait de coupler le programme SANKORE d'autres projets, en particulier le projet « l'École en marche » (<http://www.iadtschoolinabox.com/about-siab>) du Gouvernement Irlandais, présenté la semaine dernière à l'UNESCO avec l'appui de la Délégation Américaine, qui propose des kits très pratiques et simple d'utilisation ayant la spécificité d'être facilement transportables et énergétiquement autonomes car fonctionnant à l'aide de batteries rechargeables par énergie solaire.

Mesdames et Messieurs,

Pour être efficace, l'utilisation de ces nouvelles technologies passe obligatoirement par la formation rigoureuse des enseignants.

Il sied de rappeler que l'intégration des nouvelles technologies comme outils d'enseignement doit aussi aller de pair avec l'amélioration des conditions globales de travail des enseignants pour donner à ces derniers la motivation nécessaire pour une meilleure implication en vue de meilleurs résultats.

Au niveau de l'Enseignement Supérieur, les six universités de Madagascar sont actuellement reliées aux réseaux internet et les étudiants ainsi que les enseignants peuvent surfer gratuitement et accéder aux REL pour affiner leur travaux de recherche et/ou partager leurs expériences.

Excellences, Mesdames et Messieurs,

L'introduction des REL dans le système d'enseignement donne la possibilité aux autorités compétentes de réajuster les programmes d'enseignement, de renforcer la capacité des Enseignants et, à terme, de résoudre l'épineux problème des équivalences de diplômes.

Un renforcement du partenariat public-privé dans la perspective de mettre au profit du plus grand nombre les ressources éducatives, s'avère primordial, étant donné le poids non négligeable des institutions privés dans le domaine de l'éducation et de la recherche.

La mise en commun du maximum de Ressources Educatives Libres donne un maximum de chance à l'Humanité toute entière dans son combat contre les inégalités et la pauvreté. Intelligemment utilisées, les REL sont non seulement des outils d'intégrations sociales et culturelles très forts car fondées sur les nobles valeurs du partage, mais aussi des outils majeurs pour atteindre les Objectifs du millénaire et garantir la réussite des transferts de technologies qui constituent un levier de développement pour les pays du Sud.

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Ce congrès mondial 2012 célèbre aussi le 10ème anniversaire du Forum UNESCO de 2002 qui a posé les fondations des REL. A cette occasion, Madagascar félicite le Secrétariat et tous les partenaires des REL pour le chemin parcouru et les travaux effectués, et estimant que le moment est venu pour redoubler les efforts, Madagascar invite les Etats membres à adopter massivement la Déclaration de Paris sur les Ressources Educatives Libres.

Merci de votre attention.